



UNIL | Université de Lausanne

Commission du Personnel
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

Séance n°52 du jeudi 13 juin 2013, 12h00, Salle 2144, Géopolis

Présent-e-s

Mmes
Nadine Richon
Christine Mohr
Isabelle Moinet
Christina Györkös
Nathalie Dongois
Nathalie Chiva
Romaine Morard
Gabriela Cordone
Mathilde Falzone (prise du PV)

M.
Daniel Oyon

Excusé(e)s

Mme
Agnieszka Soltysik Monnet

Ordre du jour

- 1) ADOPTION DU PV DE LA SEANCE DU 23 MAI 2013..... 2
- 2) QUESTIONNAIRE A SOUMETTRE AU PERSONNEL DE L'UNIL..... 2
- 3) RETOUR CONCERNANT LA COMMISSION DE RESTAURATION (CRUNIL) 5
- 4) DIVERS : PROCHAINE SEANCE..... 5

Accueil

Nadine Richon souhaite la bienvenue à tout le monde.

1) Adoption du PV de la séance du 23 mai 2013

Le PV de la séance du 23 mai est adopté.

2) Questionnaire à soumettre au personnel de l'UNIL

Mme Marine Chittaro travaille au centre de soutien à l'enseignement. Elle vient pour aider la Copers dans l'élaboration du questionnaire et répondre aux questions.

Nadine Richon fait une brève mise en contexte du questionnaire, qui sera soumis au personnel de l'UNIL après approbation de M. Lanarès.

La Copers souhaite obtenir un panorama général des conditions de travail, voir s'il y a des problèmes qui sont spécifiques à un corps particulier ou si certains problèmes sont transversaux et touchent tous les corps.

La Copers aimerait soumettre le questionnaire en ligne.

Certaines questions sont à ajouter et d'autres à modifier ou supprimer mais on va garder pour base le questionnaire qui avait été soumis au PAT. L'idée serait de soumettre le questionnaire avant Noël.

Certaines choses paraissent redondantes : par exemple les questions sur le stress ou les mauvaises conditions de travail sont très détaillées. On a le sentiment qu'il est très négativement orienté. On pourrait par exemple ajouter une option « je vais au travail avec plaisir ».

M. Oyon propose d'utiliser des mots assez neutres dans les affirmations et puis ensuite de bien nuancer les possibilités de réponses.

Mme Chittaro est du même avis : le questionnaire lui semble aussi orienté un peu trop négativement.

De plus, il faudrait faire une sélection globale en amont et ensuite laisser l'option « ne s'applique pas » pour certaines questions.

Concernant la durée, il ne faudrait pas dépasser 30 min selon elle.

Le CSE peut aussi proposer un soutien au niveau du dépouillage du questionnaire.

Pour garantir l'anonymat, soit on génère un code unique pour chaque personne, et une fois que la personne a répondu le code est effacé ou alors envoyer un code à tout le monde. Mais si la Copers opte pour la seconde possibilité, nous n'aurons aucune idée de qui a répondu et à quel

moment, ce qui posera problème si l'on doit envoyer un rappel par email aux gens.

C'est surtout au niveau de l'analyse des données que le CSE peut travailler pour garantir cet anonymat.

Il faut définir soit en amont soit en aval ce qu'on souhaite tester. Selon M. Oyon, il serait mieux de le définir avant. La question majeure est d'arriver à en savoir plus sur la satisfaction ou l'insatisfaction et quelles en sont les causes.

Mme Moinet propose d'ajouter une question concernant la Copers afin de voir si les gens en ont entendu parler et par quel moyen.

Connaissant les buts principaux du questionnaire, il faut que quelqu'un se charge de rédiger une introduction ou mise en contexte du questionnaire, qui sera ensuite soumise aux autres membres. Il faut également y indiquer ce qu'on fera des résultats.

Mme Chittaro indique qu'il faut absolument que les objectifs du questionnaire soient clairs. Il faut faire attention à ne pas utiliser des termes qui pourraient effrayer les gens dans cette introduction.

Il faut clairement indiquer que les résultats seront transmis aux personnes qui ont le statut de représentantes du personnel.

L'idée que le CSE soit en charge du questionnaire pourrait rassurer les gens. Il faudrait donc indiquer au début ou à la fin du questionnaire qu'il est traité par le CSE et qu'il est entièrement anonyme.

Le taux de réponse moyen pour les questionnaires concernant l'évaluation des enseignements est entre 40 et 60%.

La Copers peut signaler dans l'email qu'il est très important de répondre, car le personnel a l'occasion de s'exprimer et doit la saisir.

Il faut voir si la Copers envoie ce questionnaire via le mail « personnel-unil » ou via une liste d'adresses emails plus spécifiques.

La deuxième option nous permettrait de faire une ou deux relances par email. Ainsi, seulement les personnes qui n'ont pas encore répondu recevront cet email de rappel.

Dans un premier temps, la Copers pourrait utiliser un email « personnel-unil » pour annoncer qu'un questionnaire va prochainement être envoyé au personnel, par exemple quelques jours avant l'envoi.

Mme Chittaro précise que les analyses du CSE sont principalement descriptives. Si la Copers a un budget, un ou une étudiante du CSE peut s'occuper de faire des analyses plus fines. Elle va se renseigner pour le budget approximatif qu'il faudrait prévoir.

Il y a la possibilité de mettre des commentaires dans certaines réponses, peut-être qu'une analyse de ces commentaires sera nécessaire.

Toutes les questions sont examinées une par une par les membres et Mme Chittaro.

Le but dans un questionnaire est de toujours rester dans la même gradation, ou qu'il y ait le moins de changements possibles. Ce serait une chose à améliorer. Selon Mme Chittaro, il faudrait utiliser une échelle entre « oui » et « non » avec des nuances intermédiaires. Cela nécessitera de reformuler certaines questions.

Le questionnaire pourrait peut-être être complété par d'autres questions que l'on trouverait dans d'autres questionnaires qui existent déjà.

Certaines questions pourraient être transformées en question ouvertes ou fermées selon Mme Chittaro.

M. Oyon et Mme Cordone vont se renseigner concernant des questionnaires qui sont déjà utilisés dans leurs Facultés ou entreprises et transmettre à Nadine Richon. Ensuite elle transmettra les informations à Mme Chittaro.

La chose prioritaire est en tout cas de rédiger l'introduction.

M. Oyon propose d'ajouter une question concernant la nouvelle gouvernance. Il y a déjà une question qui esquisse cette thématique mais il faudrait la reformuler.

On peut parler aussi d'« accessibilité au travail » et ajouter une question qui concernera plus généralement l'environnement de travail au niveau matériel et les infrastructures à disposition.

Mme Chittaro indique que ce questionnaire est une étude qualitative mais qu'il faudrait toutefois adopter des formulations un peu plus objectives parfois.

Propositions de différents blocs de questions :

1. Travail

1. Charges de travail
2. Conditions de travail
3. Evaluation du travail
4. Développement personnel :
 - Evolution de travail : mobilité, développement
 - Promotion
 - Mobilité

2. Infrastructures et services

1. Service, magasins
2. Place de travail

3. Gouvernance

1. Représentation au niveau des structures
2. Communication

4. Bien-être au travail :

1. Discrimination/ sexe : harcèlement
2. Handicap
3. Orientation sexuelle
4. Age

5. Relations avec les autres (à voir)

La Copers doit en tout cas partir du principe que les problèmes sont spécifiques à certains corps pour élaborer le questionnaire.
Il faut aussi parler de la communication interne à l'Université.

3) Retour concernant la commission de restauration (CRUNIL)

Mme Chiva nous informe que la CAP va sûrement être réouverte.
Il y a également un problème concernant la disparition des couverts de la cafétéria.
Le marché a été étendu à deux jours mais il va revenir à sa configuration initiale, car ils ne font pas plus de vente ; ils vendent plus ou moins la même chose mais sur deux journées au lieu d'une.
Concernant le bruit à Géopolis à la cafétaria, une solution sera trouvée d'ici l'automne
Un questionnaire concernant les cafétérias va être soumis au personnel et étudiants et de l'Unil.

4) Divers : prochaine séance

Il faut que quelqu'un aille à la commission de l'Egalité : Christina Györkös se propose pour y aller.

Prochaine réunion le mardi 10 septembre 2013 à 12h00 à Géopolis.

La séance est levée à 13h55.